

Syndicat CGT du personnel
Du Conseil Départemental de loir et cher
34 avenue Maunoury
41000 Blois



Retour sur le Comité social Territorial du 12 mars 2024

La **CGT** s'exprime sur :

- ❖ La revalorisation du **régime indemnitaire** (prime IFSE) de certains métiers,
- ❖ La réorganisation **DDST**.

Revalorisation de la prime IFSE

- La **CGT** s'interroge sur les **critères de choix de l'administration** de revaloriser tel ou tel métier de la collectivité.

L'administration nous répond : il a été fait le choix de l'augmenter essentiellement pour certains cadres de la direction des routes (chef d'agence, adjoint ...). Précisons que cela fait suite à une pétition d'agents que la direction des routes a décidé de soutenir, afin de répondre aux « *exigences du métier et des responsabilités* ».

Cher.es collègues, nous avons la recette pour obtenir une augmentation de prime : faire une pétition et avoir le soutien de votre direction !



La **CGT** soutient néanmoins lors de cette instance la **revalorisation pour certains métiers** : par exemple régisseurs.

- La **CGT** demande à **nouveau** de retravailler sur l'ensemble de l'IFSE **pour tous les métiers**.

Par exemple, les **agents d'accueil et d'orientation sociale à la DDST**, exclus du Ségur, demandent via leur direction une revalorisation de leur prime IFSE.

Sur la forme, la **CGT** dénonce la décision unilatérale de l'administration sans concertation en amont avec les représentants du personnel !

VOTE CGT : Abstention



DDST : nouvelle organisation

Le « suivi du déploiement de la nouvelle direction **DDST** » est mis à l'ordre du jour par l'administration.

La direction se félicite de constater lors de ses visites de site que les agents sont plutôt **“volontaires, résilients et impliqués”**. D'après eux, **“on en est plus à la colère”**.

Au sujet de **l'accueil**, il y a **“très peu de mauvaise volonté”**. **“Il y a de bon modèle dans les MDS.”**

La **CGT** affirme qu'il n'y a pas de **“mauvaise volonté”** mais des **impacts sur les conditions d'accueil et de réponse au public**.

Quelle considération est apportée à l'expertise des équipes en matière de service public ?

La **CGT** alerte sur les **champs d'intervention et l'exercice de nos missions**, plus particulièrement dans la direction de la **prévention santé PMI**, qui restent flous et qui impactent le service rendu à l'utilisateur. La directrice de la DDST répond que les équipes doivent patienter, que les instances se mettent en place progressivement.



La **CGT** se questionne : Qu'en est-il des réponses rendues aux usagers ? Doivent-ils aussi patienter ?

La **CGT** dénonce, de nouveau, la **dégradation des conditions d'accueil du public et du service public** depuis la mise en œuvre de cette réorganisation.

La **transversalité entre directions adjointes est difficile** à tous les niveaux hiérarchiques. **Rassurons-nous, encore une fois, notre directrice y travaille quotidiennement :**

Nos chefs de service vont être formés pour nous accompagner au changement du **“travail social en intervention sociale”**.

Chers collègues, relisez le projet de direction et vous pourrez mettre du sens à ce que vous vivez au quotidien auprès de vos collègues et bien évidemment auprès des habitants.

La **CGT** n'a pas la même analyse.

La **CGT** insiste sur la façon dont est évalué le **service rendu à l'utilisateur**. Quelle est la **plus-value pour le public** de cette nouvelle organisation ? Que fait l'administration des **remontées effectuées par les représentants du personnel** ?

Conditions de travail des agents : logistique, matériel : locaux, déplacements. La **CGT** les aborde **régulièrement à chaque occasion** ! Elles devront être mis à l'ordre du jour des instances concernées (F3SCT ex-CHSCT, comité de suivi DDST avec les élus).

⇒ La **CGT** se mobilise depuis **juin 2023 aux côtés des agents**. **Nos alertes et nos interpellations** sur la mise en œuvre de la nouvelle territorialisation doivent être prise en compte !

Vos élus CGT au CST à vos côtés : Interpellez-les sur vos réalités de travail !

Syndicat **CGT** du Conseil Départemental du Loir et Cher

Siège Social : 34 Avenue Maunoury 41000 Blois

Tél fixe : 02.54.58.43.80 Port : 06.22.79.97.74



cgt@departement41.fr



<https://cd.cgt41.fr>



[Syndicat CGT Département 41](#)

Blois Le 03 avril 2023

Retour sur la FS du 19/03/24

Présentation de la nouvelle équipe. Service de Prévention.

- **Alban Métais** chef du service prévention et santé au travail.
- **Guillaume Claude**, nouveau préventeur.

Ainsi que :

- **Maxime Moreira**, ingénieur de prévention et santé au travail Ergonome.
- **Régis Paumier**, conseiller prévention et santé au travail qui nous seront présentés lors de la prochaine formation spécialisée de juin. Arrivée courant avril).



Ravis de vous accueillir parmi nous.

Point d'étape sur les revues de direction :



Mise en œuvre d'une démarche globale pour une amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail des agents.

Cette démarche a pour objectif d'optimiser l'organisation. Cela passe par un questionnaire pour recueillir les sentiments sur les questions de QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail).

Retour sur le "Questionnaire sur la QVCT".

- La collectivité a communiqué de manière globale. (moyenne de l'ensemble des directions)
 - Nous demandons d'avoir une moyenne par direction.
 - Les contraintes de chacune sur les items ne sont pas les mêmes suivant les métiers.
- Demande à chaque direction de communiquer sur les actions engagées. (Retour en plénière auprès des agents).

Seulement 11 % de participation au questionnaire chez les agents des collègues.

Pourquoi ? La question reste ouverte.....

- La **CGT** informe à nouveau notre collectivité du mauvais fonctionnement des tablettes et du réseau Wifi dans les collèges.
 - Le service Dirnum a commencé une intervention auprès des collèges pour une modification du protocole de connexion sur les tablettes.

Suivi du plan de formation prévention et santé au travail 2023.

Le tableau de formation 2023 démontre une mise en œuvre plus que convenable pour cette année.

Questions diverses

Demande d'ouverture du **Poste ACFI (Agent Chargé de la Fonction d'Inspection)**.

Projet de convention avec le **CIG (Centre Interdépartemental de Gestion) Grande Couronne** pour avoir des heures définies pour notre collectivité.

Le Lavage des vêtements est assuré par la « Société ANRH ».

- Le démarrage reste compliqué.
 - Détérioration des vêtements - Les étiquettes ne tiennent pas.
 - Vêtements brûlés - Vêtement égarés - Problème de livraison.



Remontées faites auprès du prestataire.

Dotation suite au manque de vêtements en cours d'approvisionnement.

Thématiques de visite de délégation. (4 visites de prévues)

Légumerie - Assainissement collectif de l'eau.

Risques routiers - Visite d'une MDS dans sa version définitive.

La **CGT** demande que la participation soit à 2 agents par organisation syndicale pour les visites.

Même configuration pour 2024. Un point sera fait en fin d'année.

Plan de formation 2024.

FORMATION

- DDST : Demande de formation en application métier.
 - Formation en webinaire, café numérique.
- Pas de remplacement pour les formations aux numériques.
 - Formation ADADOT - DIRNUM.

Équipes relais dans les collèges.

14 personnes pour les équipes relais.

- Équipes complétées par des contractuels (entre 20 et 22).

Constat est fait que les équipes relais pallient aux arrêts de longue durée. (+ de 3 mois). Cette situation a pour incidence que les arrêts de courte durée ne peuvent plus être remplacés.

Conscient de cette situation, notre administration va se rapprocher de la direction de l'éducation.